



Déclaration d'opposition (dérogation) à la fourniture d'un numéro de sécurité sociale pour l'identification d'un élève

La loi de Georgia (20-2-0150) exige que l'administration des écoles publiques demande aux parents et aux tuteurs le numéro de sécurité sociale des élèves inscrits dans l'école. Le numéro de sécurité sociale doit être inclus dans le dossier scolaire officiel de l'élève.

Un élève qui a refusé de fournir son numéro de sécurité sociale ou d'en faire la demande ne pourra pas se voir refuser son inscription dans une école publique. Un parent ou tuteur qui refuse que le numéro de sécurité sociale soit inscrit au dossier scolaire officiel de son enfant peut bénéficier d'une dérogation en signant une déclaration s'opposant à cette exigence.

Déclaration d'opposition

Je ne souhaite pas fournir à l'école le numéro de sécurité sociale de mon enfant/mes enfants. (Veuillez consulter le verso de la présente pour savoir de quelle manière le numéro de sécurité sociale est utilisé par le système scolaire.)

Nom de l'enfant/des enfants inscrit/s à l'école (en lettres majuscules)

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____

(En lettres majuscules) Nom du parent/tuteur

Signature du parent/tuteur

Date

Nom de l'école